

LISTE DES USAGES « INVENTAIRE » DISPONIBLES SOUS SIMMBAD

Libellé	Type de produit
Désinfection de la peau saine	TP01
Désinfection des mains dans un cadre opératoire	TP01
Désinfection des mains saines	TP01
Algicide pour les surfaces, matériaux, équipements et mobilier sans contact direct avec les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux	TP02
Algicides préventifs ou curatifs pour les aquariums	TP02
Algicides préventifs ou curatifs pour les bassins	TP02
Algicides préventifs ou curatifs pour les piscines privées	TP02
Algicides préventifs ou curatifs pour les piscines publiques	TP02
Désinfectants pour eaux thermales	TP02
désinfectants pour le linge	TP02
Désinfectants pour les aquariums	TP02
Désinfectants pour les bassins	TP02
Désinfectants pour les piscines privées	TP02
Désinfectants pour les piscines publiques	TP02
Désinfectants pour les sanitaires	TP02
Désinfectants pour les surfaces, matériaux, équipements et mobilier sans contact direct avec les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux	TP02
Désinfectants pour réseaux de radiateurs	TP02
Désinfection dans les toilettes chimiques	TP02
Désinfection de l'air, des systèmes de climatisation et des conduits d'aération.	TP02
Désinfection des déchets d'hôpitaux	TP02
Désinfection des eaux usées	TP02
Désinfection des filtres pour conduits d'aérations	TP02
Désinfection des locaux ayant reçu ou hébergé des malades et ceux où sont donnés des soins médicaux ou paramédicaux	TP02
Désinfection des locaux, matériels de transport et de stockage des ordures et déchets	TP02
Désinfection des véhicules de transport sanitaire ou de transport de corps	TP02
Désinfection du sol ou d'autres substrats (terrains de jeux...)	TP02
Fongicide pour les surfaces, matériaux, équipements et mobilier sans contact direct avec les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux	TP02
Produits de nettoyage du linge	TP02
Désinfectants utilisés contre les maladies contagieuses du bétail soumises à déclaration obligatoire ou contre celles qui font l'objet d'une prophylaxie collective organisée par l'Etat (application arrêté 28/2/57 Agriculture)	TP03
Désinfection de la peau, des pieds et des sabots des animaux hors trayons et hors usage médicament vétérinaire	TP03
Désinfection des litières	TP03
Désinfection des locaux ayant reçu ou hébergé des animaux malades et ceux où sont donnés des soins vétérinaires	TP03
Désinfection des trayons hors usage médicament vétérinaire	TP03
Désinfection des véhicules de transport sanitaire d'animaux ou de transport de cadavres d'animaux	TP03
Désinfection du matériel de traite	TP03
Désinfection du matériel destiné aux soins vétérinaires	TP03
Désinfection en pédiluve	TP03
Traitement antiparasitaire contre cryptosporidium	TP03

Libellé	Type de produit
Traitement bactéricide de matériel de transport d'animaux domestiques	TP03
Traitement bactéricide de matériel d'élevage d'animaux domestiques	TP03
Traitement bactéricide des logements d'animaux domestiques	TP03
Traitement coccidiocide de matériel de transport d'animaux domestiques	TP03
Traitement coccidiocide de matériel d'élevage d'animaux domestiques	TP03
Traitement coccidiocide des logements d'animaux domestiques	TP03
Traitement fongicide de matériel de transport d'animaux domestiques	TP03
Traitement fongicide de matériel d'élevage d'animaux domestiques	TP03
Traitement fongicide des logements d'animaux domestiques	TP03
Traitement levuricide de matériel de transport d'animaux domestiques	TP03
Traitement levuricide de matériel d'élevage d'animaux domestiques	TP03
Traitement levuricide des logements d'animaux domestiques	TP03
Traitement virucide de matériel de transport d'animaux domestiques	TP03
Traitement virucide de matériel d'élevage d'animaux domestiques	TP03
Traitement virucide des logements d'animaux domestiques	TP03
Désinfectants à usage domestique pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (évier, plan de travail, réfrigérateur)	TP04
Désinfection de récipients et bouteilles d'eau minérale	TP04
Désinfection de réseaux d'eau chaude sanitaire dans les immeubles et établissements de santé	TP04
Désinfection des installations de production et de distribution d'eau destinée à la consommation humaine	TP04
Désinfection des installations domestiques de production et de distribution d'eau destinée à la consommation humaine	TP04
Désinfection du matériel de traite	TP04
Traitement bactéricide de laiterie (locaux)	TP04
Traitement bactéricide de locaux et matériel de cuisines centrales collectives, transformation de denrées alimentaires pour la consommation humaine en vue de la remise directe*, et restauration**	TP04
Traitement bactéricide de locaux et matériel de production de denrées alimentaires pour animaux domestiques	TP04
Traitement bactéricide de locaux et matériel de production de denrées alimentaires pour la consommation humaine sauf cuisines centrales collectives, transformation en vue de la remise directe* et restauration**	TP04
Traitement bactéricide de locaux et matériel de stockage de denrées alimentaires pour animaux domestiques	TP04
Traitement bactéricide de locaux et matériel de stockage de denrées alimentaires pour la consommation humaine sauf les entrepôts	TP04
Traitement bactéricide de matériel de transport de denrées alimentaires pour animaux domestiques	TP04
Traitement bactéricide de matériel de transport de denrées alimentaires pour la consommation humaine	TP04
Traitement bactéricide d'entrepôts de denrées alimentaires pour la consommation humaine	TP04
Traitement bactéricide des sacs et emballages vides hors usages phyto-pharmaceutique	TP04
Traitement fongicide de laiterie (locaux)	TP04
Traitement fongicide de locaux et matériel de cuisines centrales collectives, transformation de denrées alimentaires pour la consommation humaine en vue de la remise directe*, et restauration**	TP04
Traitement fongicide de locaux et matériel de production de denrées alimentaires pour animaux domestiques	TP04
Traitement fongicide de locaux et matériel de production de denrées alimentaires pour la consommation humaine sauf cuisines centrales collectives, transformation en vue de la remise directe* et restauration**	TP04
Traitement fongicide de locaux et matériel de stockage de denrées alimentaires pour animaux domestiques	TP04

Libellé	Type de produit
Traitement fongicide de locaux et matériel de stockage de denrées alimentaires pour la consommation humaine sauf les entrepôts	TP04
Traitement fongicide de matériel de transport de denrées alimentaires pour animaux domestiques	TP04
Traitement fongicide de matériel de transport de denrées alimentaires pour la consommation humaine	TP04
Traitement fongicide d'entrepôts de denrées alimentaires pour la consommation humaine	TP04
Traitement fongicide des sacs et emballages vides hors usages phyto-pharmaceutique	TP04
Traitement levuricide de laiterie (locaux)	TP04
Traitement levuricide de locaux et matériel de cuisines centrales collectives, transformation de denrées alimentaires pour la consommation humaine en vue de la remise directe*, et restauration**	TP04
Traitement levuricide de locaux et matériel de production de denrées alimentaires pour animaux domestiques	TP04
Traitement levuricide de locaux et matériel de production de denrées alimentaires pour la consommation humaine sauf cuisines centrales collectives, transformation en vue de la remise directe* et restauration**	TP04
Traitement levuricide de locaux et matériel de stockage de denrées alimentaires pour animaux domestiques	TP04
Traitement levuricide de locaux et matériel de stockage de denrées alimentaires pour la consommation humaine sauf les entrepôts	TP04
Traitement levuricide de matériel de transport de denrées alimentaires pour animaux domestiques	TP04
Traitement levuricide de matériel de transport de denrées alimentaires pour la consommation humaine	TP04
Traitement levuricide d'entrepôts de denrées alimentaires pour la consommation humaine	TP04
Traitement levuricide des sacs et emballages vides hors usages phyto-pharmaceutique	TP04
Traitement virucide de laiterie (locaux)	TP04
Traitement virucide de locaux et matériel de cuisines centrales collectives, transformation de denrées alimentaires pour la consommation humaine en vue de la remise directe*, et restauration**	TP04
traitement virucide de locaux et matériel de cuisines centrales collectives, transformation de denrées alimentaires pour la consommation humaine en vue de la remise directe*, et restauration**	TP04
Traitement virucide de locaux et matériel de production de denrées alimentaires pour animaux domestiques	TP04
Traitement virucide de locaux et matériel de production de denrées alimentaires pour la consommation humaine sauf cuisines centrales collectives, transformation en vue de la remise directe* et restauration**	TP04
Traitement virucide de locaux et matériel de stockage de denrées alimentaires pour animaux domestiques	TP04
Traitement virucide de locaux et matériel de stockage de denrées alimentaires pour la consommation humaine sauf les entrepôts	TP04
Traitement virucide de matériel de transport de denrées alimentaires pour animaux domestiques	TP04
Traitement virucide de matériel de transport de denrées alimentaires pour la consommation humaine	TP04
Traitement virucide d'entrepôts de denrées alimentaires pour la consommation humaine	TP04
traitement virucide d'entrepôts de denrées alimentaires pour la consommation humaine	TP04
Traitement virucide des sacs et emballages vides hors usages phyto-pharmaceutique	TP04
Désinfection de l'eau chaude sanitaire	TP05
Désinfection de l'eau de boisson destinée aux animaux	TP05
Désinfection de l'eau de boisson destinée aux humains	TP05
Désinfection des eaux minérales	TP05
Protection des autres solutions aqueuses.	TP06
Protection des carburants, autres solvants, émulsions.	TP06
Protection des détergents.	TP06
Protection des encres, peintures et adhésifs.	TP06
Protection des polymères et plastiques.	TP06
Protection des produits biocides (ex : appâts rodenticides, gels insecticides, produits de protection du	TP06

Libellé	Type de produit
bois)	
protection des adhésifs, colles, enduits, mastics et papiers	TP07
protection des peintures et des vernis	TP07
Protection contre la grosse vrillette (insectes de l'ordre des coléoptères)	TP08
Protection contre la petite vrillette (insectes de l'ordre des coléoptères)	TP08
Protection contre la pourriture cubique (basidiomycète, champignon), ex : mérule	TP08
Protection contre la pourriture fibreuse (basidiomycète, champignon)	TP08
Protection contre la pourriture molle (champignon)	TP08
Protection contre le champignon de bleuissement de bois frais	TP08
Protection contre le champignon de bleuissement en service	TP08
Protection contre les capricornes de maisons (insectes de l'ordre des coléoptères)	TP08
Protection contre les hesperophanes (insectes de l'ordre des coléoptères)	TP08
Protection contre les insectes à larves xylophages (coléoptères). Ne vise pas les termites.	TP08
Protection contre les insectes de bois frais (insectes de l'ordre des coléoptères) ex scolytidés	TP08
Protection contre les lyctus (insectes de l'ordre des coléoptères)	TP08
Protection contre les moisissures (champignons)	TP08
Protection contre les organismes xylophages marins (moules crustacés)	TP08
Protection contre les termites (insectes)	TP08
Conservation d'autres matériaux polymérisés et de fibres.	TP09
Conservation des fibres avec effet anti-acarien indirect	TP09
Conservation des textiles.	TP09
Conservation du caoutchouc.	TP09
Conservation du cuir.	TP09
Conservation du papier.	TP09
Produits curatifs pour la protection des toitures, murs et façades	TP10
Produits de protection des autres matériaux de construction	TP10
Produits destinés à la protection des métaux dont le fer et l'aluminium	TP10
Produits pour les bétons, mortiers ou plâtres	TP10
Produits pour les dallages, terrasses et sols	TP10
Produits préventifs la protection des toitures, murs et façades	TP10
Traitement algicide des eaux de fabrication	TP11
Traitement algicide des eaux de refroidissement	TP11
Traitement désinfectant des eaux de fabrication	TP11
Traitement désinfectant des eaux de refroidissement	TP11
Traitement molluscicide des eaux de fabrication	TP11
Traitement molluscicide des eaux de refroidissement	TP11
Produits de protection de matériaux et équipements industriels	TP12
Produits de protection pour l'industrie papetière	TP12
Produits utilisés dans le domaine pétrolier (traitement de surfaces inclus)	TP12
Protection des fluides une fois dilués (utilisation sur le site de traitement des métaux)	TP13
Protection des fluides utilisés dans la transformation des métaux concentrés	TP13
Protection des fluides utilisés dans la transformation du verre	TP13
Rinçage et nettoyage des fluides et des installations de traitement des métaux	TP13
Traitement choc des fluides utilisés dans la transformation des métaux	TP13
Produit de lutte contre les autres muridae (rat musqué, etc.)	TP14
Produit de lutte contre les autres rongeurs (lérots, loirs, etc.)	TP14
Produit de lutte contre les microtidae	TP14
Produit de lutte contre Mus musculus, la souris domestique	TP14
Produit de lutte contre Rattus norvegicus, le rat brun	TP14
Produit de lutte contre Rattus rattus, le rat noir	TP14

Libellé	Type de produit
Lutte contre les corvidés : corbeaux et corneilles.	TP15
Lutte contre les mollusques marins (par exemple entretiens d'aquariums)	TP16
Piscicide - lutte contre les poissons d'eau de mer	TP17
Piscicide - lutte contre les poissons d'eau douce	TP17
Produits de lutte contre les termites non appliqués sur le bois	TP18
Produits tuant Aedes aegypti (moustique)	TP18
Produits tuant Aedes albopictus (moustique)	TP18
Produits tuant Culex sp. (moustique)	TP18
Produits tuant d'autres moustiques	TP18
Produits tuant les acariens (ex. de maison : Dermatophagoides pteronyssinus) sauf les tiques et les aoûtats et les agents de la gale	TP18
Produits tuant les agents de la gale hors usage médicament	TP18
Produits tuant les anopheles (Anopheles sp. Moustique)	TP18
Produits tuant les aoûtats hors usage médicament	TP18
Produits tuant les araignées (classe des arachnides)	TP18
Produits tuant les blattes (cafards)	TP18
produits tuant les chenilles processionnaires	TP18
Produits tuant les cloportes (crustacés)	TP18
Produits tuant les fourmis (ex. pharaon, noire)	TP18
Produits tuant les guêpes et frelons	TP18
Produits tuant les lépidoptères = papillons (y compris les mites)	TP18
Produits tuant les milles pattes et autres myriapodes	TP18
Produits tuant les mites alimentaires	TP18
Produits tuant les mites des vêtements	TP18
Produits tuant les mouches	TP18
Produits tuant les poissons d'argent et autres zygentomes	TP18
Produits tuant les poux hors usage médicament	TP18
Produits tuant les puces hors usage médicament	TP18
Produits tuant les punaises de lits	TP18
Produits tuant les scorpions et pseudo-scorpions (classe des arachnides)	TP18
Produits tuant les taons	TP18
Produits tuant les tiques hors usage médicament	TP18
Répulsif pour les chats	TP19
Répulsif pour les chiens	TP19
Répulsif pour les lapins	TP19
Répulsif pour les oiseaux	TP19
répulsif pour les rongeurs (rats, souris)	TP19
Répulsif pour les serpents	TP19
Répulsif/appât pour lutter contre Aedes aegypti (moustique)	TP19
Répulsif/appât pour lutter contre Aedes albopictus (moustique)	TP19
Répulsif/appât pour lutter contre Culex sp. (moustique)	TP19
Répulsif/appât pour lutter contre d'autres moustiques	TP19
Répulsif/appât pour lutter contre les acariens (ex. de maison : Dermatophagoides pteronyssinus) sauf les tiques et les aoûtats et les agents de la gale	TP19
Répulsif/appât pour lutter contre les anopheles (Anopheles sp. Moustique)	TP19
Répulsif/appât pour lutter contre les aoûtats hors usage médicament	TP19
Répulsif/appât pour lutter contre les araignées (classe des arachnides)	TP19
Répulsif/appât pour lutter contre les blattes	TP19
Répulsif/appât pour lutter contre les cloportes (crustacés)	TP19
Répulsif/appât pour lutter contre les fourmis (ex. pharaon, noire)	TP19

Libellé	Type de produit
Répulsif/appât pour lutter contre les guêpes	TP19
Répulsif/appât pour lutter contre les lépidoptères = papillons (y compris les mites)	TP19
Répulsif/appât pour lutter contre les milles pattes et autres myriapodes	TP19
Répulsif/appât pour lutter contre les mites alimentaires	TP19
Répulsif/appât pour lutter contre les mites des vêtements	TP19
Répulsif/appât pour lutter contre les mollusques terrestres hors produits phytopharmaceutiques	TP19
Répulsif/appât pour lutter contre les mouches	TP19
Répulsif/appât pour lutter contre les poux	TP19
Répulsif/appât pour lutter contre les puces hors usage médicament	TP19
Répulsif/appât pour lutter contre les punaises de lits	TP19
Répulsif/appât pour lutter contre les scorpions et pseudo-scorpions (classe des arachnides)	TP19
Répulsif/appât pour lutter contre les taons	TP19
Répulsif/appât pour lutter contre les taupes hors produits phytopharmaceutique	TP19
Répulsif/appât pour lutter contre les tiques hors usage médicament	TP19
Répulsifs/appât pour lutter contre les martres	TP19
Lutte contre d'autres vertébrés	TP20
Produits de protection des denrées alimentaires hors usage additif alimentaire	TP20
Produits anti-salissure y compris algicide et molluscicide	TP21
Produits de thanatopraxie	TP22
Produits utilisés en taxidermie	TP22